

Un pôle hospitalier régional "fort"

► Le CHU Ambroise Paré et le CHR Clinique St-Joseph-Hôpital de Warquignies ont conclu une convention d'association.

► Elle donnera naissance à l'un des plus grands pôles hospitaliers wallons.

► Autres associations en vue.

Le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré et le Centre Hospitalier Régional Clinique Saint-Joseph – Hôpital de Warquignies ont décidé de s'associer pour offrir à la population de la région de Mons-Borinage "un pôle hospitalier régional fort et pluraliste", ont annoncé jeudi les présidents des deux institutions montoises, Nicolas Martin et Serge Comin.

Quatrième wallon

Ce pôle, qui sera en quatrième position, au niveau wallon en nombre de lits (800), comptera 350 médecins et 2 000 membres du personnel. Les négociations de la convention d'association ont commencé fin-2004. Les deux gestionnaires poursuivent six objectifs :

dépasser les clivages philosophiques (laïque et chrétien, public et privé), mettre un terme à la concurrence entre les deux institutions, consolider un pôle montois fort, accroître la spécialisation et la complémentarité dans l'offre de soins, préserver l'emploi et atteindre une taille critique leur permettant d'obtenir de nouveaux agréments.

par un comité d'association (équivalent au conseil d'administration), un comité de coordination (comité de direction), un comité médical commun et un comité d'éthique commun.

Le CHU Ambroise Paré présidera le comité d'association durant trois ans. "On transcende pour la première fois les clivages historiques et philosophiques ancestraux, dans le cadre d'une démarche positive menée par deux institutions dont la situation financière est favorable et similaire : Ambroise Paré a enregistré un bénéfice d'1,6 million en 2005 et le CHR, 1,5 million", a indiqué Nicolas Martin, président du CHU montois. "L'association présente une capacité en lits qui équivaut à celle d'Erasmus et elle devient par ailleurs le premier employeur de Mons-Borinage", ajoute son homologue du CHR Clinique Saint-Joseph – Hôpital de Warquignies, Serge Comin.

Les deux premières années, les parties harmoniseront le fonctionnement des services (achat d'équipements médicaux, statuts et rémunérations des médecins associés, dossier médical commun, etc.) avant le regroupement de l'association sur un même site.

Sur le plan de l'offre de soins, les conseils médicaux respectifs seront invités à soumettre des projets communs.

Les deux hôpitaux veulent également un pôle hospitalier "universitaire et international" et renforcer les collaborations en ce sens, notamment avec les institutions françaises déjà partenaires (comme l'UCL, Maubeuge et Lille pour le CHR, l'ULB et Valenciennes



■ Les signataires de la convention d'association se disent ouverts à des collaborations avec les autres hôpitaux de la région.

Dans deux ans, un site unique

► L'association était la seule solution pour développer l'offre de soins à Mons. Aucune restructuration n'est à l'ordre du jour.

Si les perspectives futures ne les avaient pas contraints à agir de manière raisonnée, les dirigeants des deux hôpitaux auraient continué leur bonhomme de chemin, chacun dans leur coin. Mais s'ils voulaient développer l'offre de soins à Mons, l'association était la seule solution.

Sur le terrain, rien n'est encore fait. Il ne s'agit pour l'instant que d'une intention, un cadre défini dans lequel il faudra agir en bonne intelligence afin de rationaliser les dépenses (centrale d'achats commune, laboratoire unique, dossier médical commun, etc.) et en organisant l'offre de soins non plus

complémentarité. On parle d'une période de 2 ans pour bien s'approprier. "Il faut consolider ce qui est acquis et développer des services qui permettront d'éviter que le Montois ou le Borain ne doive se déplacer loin pour se faire soigner, précise Serge Comin. Mais cela ne se fera pas sans l'accord du corps médical." À ce titre, si les médecins voyageront sans doute d'une institution à l'autre, le personnel restera affecté à son hôpital. On ne prévoit pas, en outre, de restructuration. Enfin, l'éthique sera au centre des préoccupations car on n'envisage pas l'avortement ou l'euthanasie de la même manière à Ambroise Paré ou à Saint-Joseph. "On ne peut pas encore dire quels services seront privilégiés dans l'une ou l'autre implantation, ajoute Nicolas Martin. Cela doit encore être discuté. Gardera-t-on deux maternités, deux services d'urgences, etc. ? Tout cela doit être étudié par les personnes concernées..."